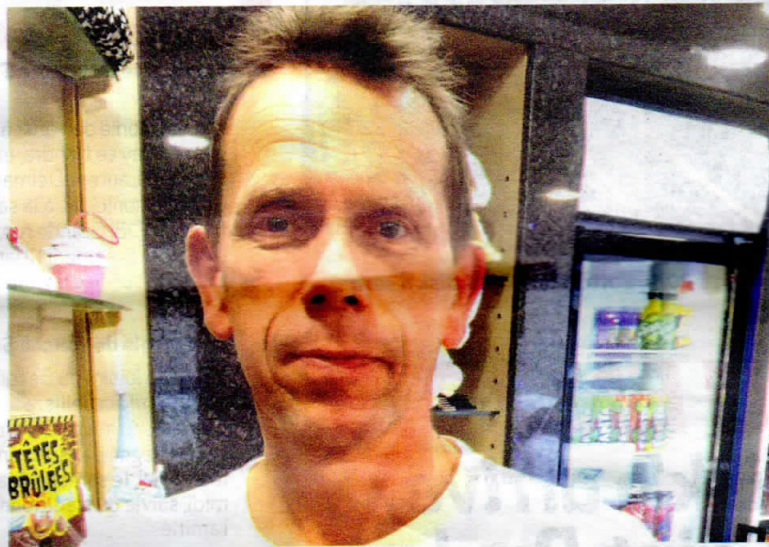


# "Au petit délice" des fèves de Noailles

**NOAILLES** Dans ses galettes des rois, le boulanger Philippe Herlin glisse des fèves réalisées à partir de cartes postales anciennes de la commune. Le club de l'ASNC est lui aussi à l'honneur.

La rue de Mouy, la place de l'hôtel de Ville, l'école des garçons, la route de Paris à Calais, l'église, la gare, la mairie et la Place Boncourt... Ces endroits emblématiques de Noailles sont aujourd'hui mis à l'honneur grâce à la boulangerie "Au Petit délice" (8 rue de Calais). Philippe Herlin, aux commandes du commerce depuis 2016, glisse des fèves historiques, à l'effigie de la commune, dans ses galettes des rois. Depuis la semaine dernière, ses clients découvrent des fèves uniques (réalisées par Panessiel, une société basée à Grenoble, ndr) qui leur permettent de voyager dans le temps. Elles ont été réalisées à partir de cartes postales anciennes, « trouvées sur Internet, qui ont au minimum 60-70 ans ». Mais le boulanger local a voulu aller plus loin puisqu'il a commandé une fève aux couleurs du club de sport de l'AS Noailles-Cauvigny. « C'est le logo du club », précise Philippe Herlin, dont la proposition a tout de suite été acceptée par les dirigeants de l'ASNC.

**En coffret** Philippe Herlin a pensé aux collectionneurs. Il vend des coffrets complets, composés des huit fèves locales. Les plus gourmands pourront toujours tenter de toutes les réunir en dégustant les galettes des rois du boulanger.



L'engouement est total pour ces galettes à la saveur communale. « Quand on est artisan local, c'est un petit plus, mais il faut déjà la qualité », rappelle le boulanger, cela fait venir d'autres personnes, les collectionneurs de fèves viennent même de l'étranger ». Une nouvelle clientèle qu'il avait anticipée lorsqu'il a pris « le risque » de se lancer dans cette aventure. « Les enfants préfèrent une série de fèves

sur le dernier dessin animé à la mode », souligne-t-il. Les "grands" enfants ont été privilégiés cette année, un choix qui s'accompagne d'un investissement plus important. « On est obligé d'en prendre en plus grosse quantité, justifie Philippe Herlin, on ne peut pas se permettre d'en commander 200 ou 300 ». Si le boulanger garde le secret sur le coût global pour ses fèves locales, « ça vaut le coup de le faire », juge-t-il. Le



Les fèves qui retracent l'histoire de Noailles sont à découvrir dans les galettes des rois ou en coffret.

boulanger ambitionne d'ailleurs de « continuer sur (s)a lancée » l'année prochaine. « Pourquoi pas aborder les monuments des alentours... » Il gardera en revanche le principe qu'il s'est fixé dès cette année : que l'investissement plus lourd n'ait aucune répercussion sur le prix de ses galettes des rois.

Jaffrey Mewrier

**DÉJÀ DES IDÉES POUR L'ANNÉE PROCHAINE**



## Ponchon à l'assaut de la citadelle

**PONCHON** Une réunion a permis d'aborder les complexités rencontrées par les habitants depuis la réalisation des réseaux d'eaux d'assainissements. L'agence de l'eau "Seine-Normandie" restant sourde aux demandes, une pétition a été lancée.

Les réseaux d'eaux d'assainissements ont été réalisés dernièrement à Ponchon. Cela au travers de différents acteurs, à savoir le département, la communauté de communes, la municipalité, la société de fermage (Véolia en l'occurrence) et l'agence de l'eau "Seine-Normandie" siglée AESN. Ceci crée un circuit particulièrement déroutant pour les particuliers qui, comme le stipulaient les accords préliminaires, doivent bénéficier d'une subvention pour le branchement, soit environ 2000 euros par propriétaire concerné. Devant les atermoiements constatés pour le versement de ces subventions, l'impossibilité d'obtenir une quelconque explication sur la raison de ces retards, et les diffi-

### Pétition

En premier lieu, l'envoi d'une pétition à l'AESN, avec demande de rendez-vous avant le 15 janvier, a été adopté à l'unanimité. Avant de partir, les participants ont signé la pétition, que le maire s'engage à transmettre à la Thelloise, au préfet, et bien sûr, à l'AESN.

cultés financiers que cela entraîne pour de nombreux habitants (80 aujourd'hui mais leur nombre devrait croître), Robert Joyot, maire de Ponchon, a organisé, avec l'aide de deux adjoints (messieurs Merlin et Roland), une réunion d'information/débat en mairie afin d'informer les personnes concernées sur l'état des lieux. « Pour que, quelque part, on prenne quand même conscience des difficultés que cause l'impéritie d'une administration qui nous est proche : l'AESN ». Dans un premier temps, il est noté l'absence de tout représentant de la Thelloise, ce que regrettent tous les participants, ni de l'AESN qui, selon les termes de Robert Joyot, ne répond à aucune lettre, et reste insensible à toute demande. Pour l'occasion, Robert Joyot avait fait prépa-

rer un synoptique du parcours du combattant que nécessite l'obtention de la subvention : pas moins d'une douzaine d'étapes « alambiquées » entre les intervenants, avec des allers et retours, des émissions de bordereaux, des expositions de factures, des dossiers techniques, contrôles de conformité, lettres d'engagement, et compte rendus de visites. Bref, un bel exemple du magnifique esprit Kafkaïen qui préside aux décisions administratives chez nous. « Plus c'est compliqué, et plus il y a d'intervenants et moins cela fonctionne... ! » Robert Joyot insiste sur les nombreux courriers envoyés tant à la communauté de commune "la Thelloise", qui est la seule à y répondre, qu'à l'AESN : sans résultat. « À d'innombrables reprises, j'ai alerté la Thelloise et

l'AESN sur les retards inexplicables que vous subissez dans la perception des subventions d'assainissement, la Thelloise elle-même, a alerté l'AESN, or celle-ci est une espèce de citadelle hermétique à toute réclamation : pas de réponse aux courriers ni aux demandes de rendez-vous, on y ignore totalement toute démarche de réclamation, refusant de parler aux simples citoyens », explique le maire quelque peu désabusé. Devant cette inertie administrative, les participants entament une vive et large discussion pour définir des lignes d'action : faire appel aux élus ? S'adresser au préfet ? Faire le siège de l'AESN selon le modèle des "gilets jaunes", consigner les paiements de factures d'eau, bien des modes d'action sont envisagés...